



Disponible en ligne sur www.sciencedirect.com

ScienceDirect

et également disponible sur www.em-consulte.com



Article original

Contrainte carcérale, soin et prise en charge en art-thérapie[☆]



The constraints of prison, care and art therapy

Odile Girardin-Gantier (Artiste et art-thérapeute)*

23, rue Marengo, 42300 Roanne, France

INFO ARTICLE

Historique de l'article :
Reçu le 5 décembre 2018

Mots clés :
Prison
Art-thérapie
Plasticité

R É S U M É

Objectifs. – Ce texte propose une réflexion autour des questions du soin et de la santé en prison, à travers des ateliers d'art-thérapie. En effet, les questions que soulève la pratique de l'art orientée à des fins thérapeutiques, amènent à penser bien des liens entre l'individu et la société.

Méthode. – La méthode écologique permet de prendre en compte l'individu dans une globalité de phénomènes, grâce à l'art-thérapie moderne spécifique à l'Association Française de Recherches et Applications des Techniques Artistiques en Pédagogie et Médecine (AFRATAPEM) qui se présente comme une phénoménologie de l'action artistique à des fins thérapeutiques. Le phénomène artistique s'organise autour de quatre phases ; l'impression, l'intention, l'action, la production.

Résultats. – Le résultat montre que l'art offre la capacité de mobiliser une transformation à travers l'utilisation de concepts et de phénomènes inhérents au phénomène artistique. La plasticité inhérente à l'organisation phénoménologique de l'homme peut être utilisée par l'art-thérapie. La prison transforme par sa violence, or l'art-thérapie peut aider à en diminuer l'empreinte nocive.

[☆] Toute référence à cet article doit porter mention : Girardin-Gantier O. Contrainte carcérale, soin et prise en charge en art-thérapie. *Evol Psychiatr* 2019;84(2):pages (pour la version papier) ou URL [date de consultation] (pour la version électronique).

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : gantier.odile@bbox.fr

Discussion. – En prison, les relations sont contrôlées et sont maintenues à un certain niveau de violence, cohérent avec la fonction du lieu. Ainsi, dans le cadre des soins proposés à un détenu, la question de la santé et du bien-être englobe celle du social et de sa prise en charge. L'appréciation des limites du supportable est de la responsabilité des soignants. Les soins en prison posent la question du supportable et, lorsque l'insupportable menace l'humanité de l'individu, la légitimité de la structure doit être questionnée.

Conclusions. – Le monde carcéral s'accorde une légitimité qui pourrait être entendue comme principe de transformation de la société. Le sortant de prison est porteur de violences qui s'ajoutent à celles qui précédaient son incarcération. En omettant de penser l'incarcération dans sa fonction et dans le temps, de la même façon que l'économie n'a pas pensé l'écologie, l'incarcération ne protège plus la société de la violence mais bien au contraire, elle la fabrique et la diffuse.

© 2019 Publié par Elsevier Masson SAS.

A B S T R A C T

Keywords:
Prison
Art therapy
Plasticity

Aims. – This article is a reflection on the issues of health and care in prison in the setting of art therapy workshops. The questions raised by the practice of art for therapeutic purposes lead on to consideration of many forms of relationships between the individual and society.

Method. – An ecological approach makes it possible to take the individual into account via a set of phenomena, using the contemporary art therapy methods specific to the *Association Française de Recherches et Applications des Techniques Artistiques en Pédagogie et Médecine* (AFRATAPEM). This approach takes the form of a phenomenology of artistic action for therapeutic purposes. The artistic phenomenon is articulated around four phases: impression, intention, action and production.

Results. – The results show that art affords scope for change by way of the use of concepts and phenomena that belong to the artistic phenomenon as a whole. The plasticity that is an integral part of the phenomenological organisation of humans can be used in art therapy. Prison changes people as a result of its violence, while art therapy can help to reduce its harmful impact.

Discussion. – In prison, relationships are controlled, and maintained at a certain level of violence, which is coherent with the setting. Thus, in the care plan offered to a detainee, the question of health and well-being is central to the social issues involved, and to how they are dealt with. It is for caregivers to assess the limits of tolerability, and when the intolerable threatens the very humanity of the individual, the legitimacy of the response needs to be discussed. The prison environment lays claim to legitimacy that could be understood as way of changing society. The person discharged after a prison sentence carries with him violence that compounds the violence pre-existing his incarceration. Because imprisonment is not envisaged in terms of its function and in the long term, just as the economy has not taken account of ecology, prisons no longer protect society from violence, but, quite the reverse, manufacture and disseminate it.

© 2019 Published by Elsevier Masson SAS.

1. Introduction

La plasticité de l'individu ne condamne plus l'homme dans ce qu'il est. L'enfermement permet de donner à méditer un acte, comme si la nature humaine pouvait évoluer. La sanction de la condamnation par la mort est dépassée. A émergé une volonté de croire en l'homme qui prendrait en charge sa propre existence. L'abolition de la peine de mort montre que l'homme croit en l'homme, en une partie saine à « réactiver ».

L'art-thérapie s'intéresse à l'individu en facilitant la plasticité qui lui est inhérente. Par une méthode et une stratégie, l'art-thérapeute peut, dans une équipe de soins, mettre en évidence une autre personnalité du patient.

Aujourd'hui, les nouvelles prisons tendent à mettre en place des services de soins. Grâce à l'arrivée de psychologues, les troubles psychiques sont de plus en plus pris en charge. Des activités artistiques peuvent être proposées en atelier collectif.

Or, l'expérience met en évidence la limite des thérapeutiques collectives : elles reproduisent les hiérarchies sociales, très enracinées chez l'homme.

Aussi, ici, les prises en charge en art-thérapie sont individuelles. En mettant en relation les observations avec les difficultés du lieu, l'art-thérapie individuelle souligne combien les spécificités du monde de la prison doivent être prises en considération. S'appuyant sur le phénomène artistique, les conclusions aident à penser le soin lui-même.

2. Le lieu

Milieu fermé et punition : Le terme de prison sous-entend les notions de milieu fermé et de punition. Dans la punition, on peut différencier la douleur physique et la souffrance psychique.

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, a proposé une alternative aux détenus atteints de pathologies lourdes. L'injonction de soins, l'obligation de soins sont deux dispositifs proposés. L'injonction thérapeutique a été créée par la loi du 31 décembre 1970. Concrètement, l'injonction thérapeutique impose la mise en place d'une procédure reposant sur un dialogue entre l'autorité judiciaire et le corps médical, qui n'existe pas dans l'obligation de soins. Aujourd'hui encore, la procédure pénale est souvent le premier contact entre l'usager et le corps médical. À l'intérieur des prisons, les UCSA (Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires) prennent en charge les détenus. Si les pathologies psychiatriques demandent un suivi plus rapproché, le détenu est transféré dans un des neuf UHSA (Unité Hospitalière Spécialement Aménagée) créés depuis 2010.

Le soin est nouveau en prison, et ses difficultés sont liées à la nature de l'institution. Les causes multiples d'incarcération incitent à considérer le détenu dans une sorte de généralisation. Les troubles de l'incarcération sont au centre de notre étude et inhérents au principe de punition. La fonction même de l'institution est de punir. Prendre en charge les troubles liés à la punition revient à questionner la fonction du lieu. Dans les prisons modernes, la violence psychologique devient un levier de maltraitance. Le soin a pour fonction la santé. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) en donne la définition suivante : « état de complet bien-être physique, mental et social » et pas seulement l'absence de maladie et d'infirmité. Comment peut-on parler de « bien-être complet physique, mental et social » en prison ? Le lieu de détention est, selon les conceptions actuelles de notre société, punitif par essence. Les soignants de la prison s'accordent sur une définition relative de la santé.

La psychologie considère le passage à l'acte comme la raison de l'incarcération. Ce passage à l'acte est soudain, impulsif et non adapté au réel objectif. Il arrive en réponse à un élément déclenchant ou à une situation de tension intérieure. La psychiatrie appuie sa pratique sur la gestion des limites. Expression employée pour la première fois par Freud en 1914, le « passage à l'acte » est défini comme une mise en action de quelque chose que le patient a réprimé et oublié, mais qu'il reproduit sans savoir qu'il s'agit alors d'une répétition. Parfois violent et dangereux, le passage à l'acte est adapté ou non au réel, et traduit alors chez son auteur une intolérance à la frustration, une fragilité des limites du Moi, la recherche d'une confrontation à la loi et une identification du sujet à l'objet.

Le passage à l'acte peut révéler une défaillance de la fonction du langage ou d'autres modes d'expression. *L'agir* vient ici comme réponse temporaire, mais radicale, à cette défaillance, à ce manque

dans la relation à l'objet. Il met en scène dans la réalité la distanciation que la fonction symbolique n'a pas pu effectuer. Ainsi, il se confronte à la matière, que ce soit une vitre brisée, un corps meurtri, une chaise renversée. . . Il interpelle de façon très visible les témoins de l'événement et ainsi signifie sa présence au monde. Submergé par une réponse instinctive violente, c'est un moyen pour lui d'entrer en relation, par excès et force. C'est une façon de centrer la relation sur l'ici et maintenant en excluant refoulement et frustration.

3. Relation homme/lieu

Face à la difficulté de l'enfermement, le détenu obéit à trois instincts : la fuite, la lutte, l'inhibition de l'action. La lutte et la fuite n'étant pas possibles, l'inhibition de l'action est vue comme une nécessité pour purger plus complètement la peine. Or, cette inhibition de l'action engendre nombre de maladies (psychoses, maladies de peau. . .).

3.1. La nature du lieu entrave l'action

L'inhibition de l'action est la non-possibilité pour un individu de contrôler son environnement, son équilibre biologique et son bien-être. Face à cette impuissance, il abandonne. Naît alors une intense frustration.

Les mécanismes de cette frustration ont pour origine le constat ou le souvenir de l'inefficacité de l'action. Nous voyons que le premier déclencheur de l'inhibition de l'action naît de la tension entre volonté de faire et possibilité de faire.

L'être social, dans quantité de circonstances, voudrait agir pour aller moins mal, donc pour maintenir sa structure. Pascal Golovine, psychologue à la prison de Fresnes, témoigne : « À l'arrivée, les détenus nécessitent un soutien psychologique pour lutter contre l'effondrement. La prévention du suicide est au premier plan. Comment imaginer la peine lorsqu'elle est lourde ; à l'âge de 20 ans, comment imaginer 20 ans de prison ? Certains sont littéralement dévitalisés, ratatinés. Pour d'autres, des troubles psychotiques évidents demandent une prise en charge » [1]. Un autre moyen d'échapper à l'inhibition de l'action peut être la créativité. Fabriquer un imaginaire, une psychose pour se créer un monde à soi, un monde plus beau dans lequel la personne trouve protection. La création artistique utilise l'inhibition de l'action orientée.

La fuite corporelle étant impossible, l'imaginaire offre une évasion. Les études neurobiologiques de Henri Laborit démontrent que la fuite est vitale pour tout animal [2].

Suite à ses travaux, il trouva avec la chlorpromazine (le premier tranquillisant) une camisole chimique permettant à l'individu de se soustraire au milieu hostile en devenant un corps docile.

3.2. L'homme est impressionnable et c'est le fondement de son développement intellectuel

Le développement de l'enfant passe nécessairement par l'interaction entre le monde extérieur et son monde intérieur [3]. Cette sensibilité au monde est déterminante pour l'évolution de son intelligence. La stimulation par le monde extérieur est capitale, elle nous incite à réagir ; elle nous structure et nous définit. Nous retiendrons, sous le nom d'« impression », le mécanisme général sensoriel qui permet d'intégrer et de gérer les informations venues du monde extérieur vers notre monde intérieur. Les informations sont tout d'abord sensorielles. L'homme passe de la stimulation sensorielle globale à une conscientisation de ses stimuli en intelligence, émotions, sentiments. On peut considérer que la porosité de l'individu au monde extérieur est tributaire de ses capteurs sensoriels. Ils gèrent l'ouverture et la fermeture des canaux selon le plaisir et les besoins.

La prison altère tous les sens par manque d'amplitude de stimuli. La subjectivité humaine réside avant tout dans cette approche sensorielle au monde. Les sens nous ayant constitués, ils sont liés à notre culture, notre identité et bien d'autres intersubjectivités. Le contexte environnemental est l'empreinte de l'élaboration d'une personnalité.

Les neurosciences ont pu démontrer le caractère plastique du cerveau. Ainsi, les études mettent en évidence la construction et la destruction de certaines de ces parties, en fonction de l'activité humaine et de ses écologies.

Georges Canguilhem donne un fondement biologique à la neuroplasticité qu'il nomme labilité et démontre l'importance des notions de différences individuelles et d'adaptation au milieu. Jean-Baptiste Lamarck, naturaliste français, écrit dans *La Philosophie zoologique* (1809) :

« C'est par l'intermédiaire du besoin, notion subjective impliquant la référence à un pôle positif des valeurs vitales, que le milieu domine et commande l'évolution des vivants. Les échanges dans les circonstances entraînent des changements dans les besoins, les changements dans les besoins entraînent des changements dans les actions. Pour autant que ces actions sont durables, l'usage et le non-usage de certains organes les développent ou les atrophient, et ces acquisitions ou ces pertes morphologiques obtenues par l'habitude individuelle, sont conservées par l'hérédité. » [4]

L'adaptation, c'est un effort renouvelé de la vie pour continuer à « coller » à un milieu différent. Dans la conception de J.-B. Lamarck, la vie résiste uniquement en se déformant pour survivre. C'est le dehors qui organise le dedans.

Le premier milieu dans lequel vit un organisme, c'est un entourage de vivants qui sont pour lui des ennemis ou des alliés, des proies ou des prédateurs, comme première empreinte d'un ressenti du bon et du mauvais. Entre les vivants s'établissent des relations d'utilisation, de destruction, de défense, d'alliance. G. Canguilhem l'explique par un point de vue biologique, « Il faut comprendre qu'entre l'organisme et l'environnement, il y a le même rapport qu'entre les parties et le tout, à l'intérieur de l'organisme lui-même » [5]. L'individualité du vivant ne cesse pas à ses frontières ectodermiques, pas plus qu'elle ne commence à la cellule. Le rapport biologique entre l'être et son milieu est un rapport fonctionnel, par conséquent mobile. L'adaptation est induite par la création. En prison, l'art canalise la créativité, même quand elle n'est pas sollicitée pour améliorer l'environnement.

La neuroplasticité persiste à l'âge adulte et confère à l'organisme la possibilité de réaliser des conduites adaptées à la variabilité des facteurs de l'environnement rencontrés lors de son développement ([6], p. 280).

3.3. L'art-thérapie moderne peut canaliser l'état psychique et physique

L'art-thérapie moderne est la méthode par laquelle les différentes phases du phénomène artistique sont utilisées à des fins thérapeutiques et humanitaires.

L'art-thérapeute considère quatre sites d'action dans le phénomène humain, sur lesquels il peut agir :

- *L'impression*, ou comment le corps est modifié dans sa sensorialité au monde à travers les différentes étapes, de l'inconscient à l'aperception : inconscient, conscient, sensoriel, perception, aperception.
- *L'intention* permet de faire des choix. Elle donne à l'individu sa place de sujet, son humanité.
- *L'action* est la capacité de l'être humain à être guidé dans « un savoir-faire » pour satisfaire son intention ;
- *La production* témoigne, au regard d'autrui, des trois premières étapes. Ainsi cette phase pose la question de la relation. Tous les lieux et toutes les sociétés ne sont pas capables de montrer toutes les productions.

Les grandes révolutions scientifiques montrent que tout est émergence, transformation, changement, métamorphose. L'École d'art-thérapie de Tours, l'AFRATAPEM, schématise le rapport de l'homme avec son milieu afin de mettre en place des stratégies thérapeutiques (Fig. 1).

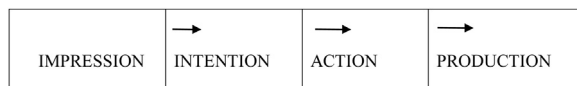


Fig. 1. Schéma de l'École d'art-thérapie de Tours (AFRATAPEM).

3.4. L'art-thérapeute tente d'exploiter les principes phénoménologiques de l'Art

Les effets artistiques : arts/capacité technique¹ [7] :

- pouvoir expressif : capacité à mettre à l'extérieur ce que l'on ressent à l'intérieur ;
- pouvoir créatif : capacité à faire du nouveau, à élaborer un imaginaire ;
- plasticité : capacité à transformer, sont autant d'outils pour l'art-thérapeute.

L'art utilise un ensemble de compétences spécifiquement humaines relevant du corps autant que de la pensée. Lorsque la pratique d'une activité artistique est mise en place : l'observation, l'écoute, la réflexion, la gestion d'une émotion, d'une envie de faire, l'expression d'un style, la communication des idées, de sa personnalité, de ses goûts, de ses valeurs etc. Tout cela est exploitable pour amener une personne à atteindre l'objectif thérapeutique défini au préalable ; diminution de l'anxiété, amélioration de l'estime de soi, compétences relationnelles, projection dans l'avenir, capacité à s'exprimer, à communiquer, à être en relation.

3.5. La perception intègre la notion de jugement

La religion, la morale, la loi, définissent des règles de vie éthiques. La justice met en place une souffrance du criminel comme compensation d'un crime envers la victime humaine ou sociale. Considérons le « juste » comme une proportion équitable où une sorte de subjectivité donne la mesure [8]. L'esthétique utilise les sensorialités du monde afin de véhiculer des concepts abstraits utilisés par l'éthique. L'éthique est la base de la conscience sociale et humaine qui emploie autant la raison que les ressentis. La raison ne peut s'opposer aux forces vitales qui nous animent [9].

4. L'art-thérapie à dominante arts plastiques en milieu carcéral

L'étude du phénomène artistique sur lequel s'appuie l'art-thérapie moderne montre une stratégie de soins qui observe et oriente les mécanismes « impression/expression ».

Un détenu souffre de l'enfermement, de la punition, ou de pathologies liées ou non au phénomène carcéral. Culpabilité, troubles du comportement, déprime, grève de la faim, tentative de suicide, les raisons de la prise en charge en art-thérapie peuvent être multiples.

L'art-thérapeute dispose de deux outils : le schéma de l'opération artistique et le phénomène artistique.

Les huit phases qui permettent d'exploiter l'art à des fins thérapeutiques se définissent ainsi ([10], p. 187) (Fig. 2) :

- L'œuvre d'art (une chose artistique du monde) ;
- Le rayonnement (la captation, l'ensemble des interactions, objectives et subjectives) ;
- Le traitement archaïque de la captation (cerveau reptilien) ;
- Le traitement intellectuel de la captation (cortex et néocortex) ;
- L'élan corporel (désir, volonté) ;
- Le savoir-faire (la technique, teckné, l'art/arts) ;
- La production artistique (expérimentale et non partagée) ;
- Traitement mondain. L'œuvre d'art est proposée au regard des autres, elle ne nous appartient plus.

¹ La confusion entre l'expression humaine et l'art trouve son origine dans la définition première de l'art telle que l'on peut la trouver dans l'Antiquité. Platon, dans *La politique*, nous explique que les hommes livrés à eux-mêmes vont à leur perte. Pour éviter cela, les dieux leur apportent des moyens pour survivre, dont les arts. . . Art et beauté sont à distinguer dans l'Antiquité, alors qu'ils se confondent aujourd'hui. Cela donne une nature singulière à l'activité artistique qui, par voie de conséquence, va bénéficier de la dynamique transcendante du principe d'idéalisation.

Schéma de l'opération artistique

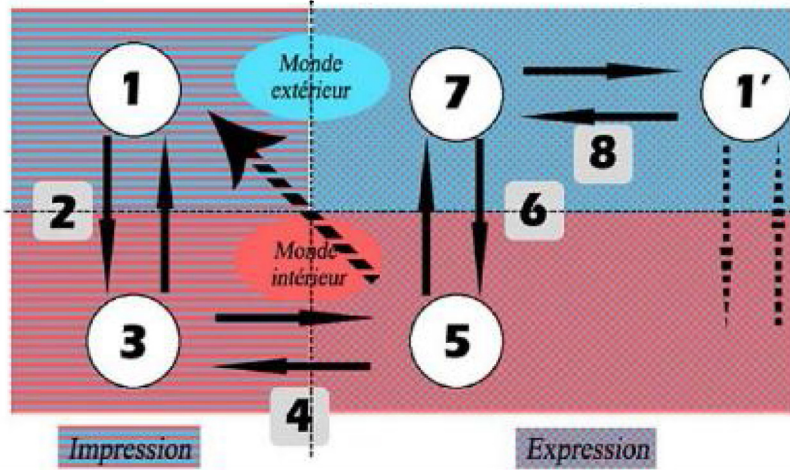


Fig. 2. Schéma de l'opération artistique.

4.1. La séance d'art-thérapie à dominante art plastique

Une fiche d'observation permet de noter, avant la séance, des informations précises, l'état présent de l'art-thérapeute, pouvant avoir une incidence sur la relation avec le patient :

- L'accueil : on observe et note la prise de contact. Les patients attendent dans des boxes, quelquefois le surveillant les accompagne devant la porte ;
- La mise en place de la séance : c'est un dialogue autour de la vie du patient, de ses goûts. Elle demande une écoute de tous les ressentis, et des observations.

La fiche permet l'objectivation des observations. Y sont visibles les moyens utilisés et la méthode mise en œuvre pour atteindre les objectifs spécifiques à l'art-thérapie, tels le phénomène artistique et le schéma de l'opération artistique, qui permettent d'élaborer une stratégie et une méthodologie en ciblant une action.

Les notions artistiques spécifiques aux arts plastiques sur lesquelles l'art-thérapie va pouvoir s'appuyer sont, entre autres : le caractère diachronique, la matière, l'équilibre, le point de vue, l'abstraction, la trace, l'imaginaire, la capacité réflexive de l'art, l'absence de limite, l'harmonie, la sincérité, l'engagement... Si l'art-thérapeute choisit la danse comme dominante, il s'appuiera sur d'autres notions.

4.2. L'art plastique est un art diachronique permettant « la trace » : la responsabilité de l'acte

Le rapport au temps s'inscrit dans la matière par la trace, l'empreinte, la forme. Le geste artistique témoigne de la notion d'irréversibilité de tout acte. Lorsque l'on a mélangé du jaune avec du bleu, on obtient du vert. Si on a utilisé tout le jaune et tout le bleu, il n'y aura plus que du vert. C'est irréversible et temporel.

4.3. L'art plastique permet la représentation : rendre présent par le visible et la matière

Représenter, c'est littéralement rendre présent. L'art plastique propose une sorte d'arrêt sur image. Le visible témoigne de ce temps suspendu, qu'il donne à voir en deux ou trois dimensions. La prédominance du visuel sur tous les autres sens est une construction sociale et occidentale. La vision est le sens

que les sociétés civilisées ont le plus développé. L'œuvre d'art qui s'inscrit dans le temps et l'espace, permet une discussion autour de l'équilibre ou d'harmonie de formes, de couleurs et de matières.

4.4. *Le point de vue et ses multiplicités*

L'expérience d'un « objectif » réalisé avec une feuille de papier roulée, au travers de laquelle on regarde comme avec un appareil photo, rend manifeste plusieurs points de vue, et fait prendre conscience que sur un même objet, les approches peuvent être multiples. La mesure normée conforte l'objectivité de la géométrie, et le « mètre étalon » est la référence scientifique d'une société cartésienne. La relativité des choses, en lien avec leur perception, permet aussi à l'art-thérapeute de remettre en question sans jugement ni normalisation des points de vue bien ancrés dans des comportements et liés à une culture. Une couleur dépend autant de la lumière et des couleurs qui l'entourent, que du récepteur.

Ainsi, l'exercice art-thérapeutique met en évidence le choix d'un point de vue sur les choses, son unicité et l'appréhension d'une vérité unique. Le Cubisme, ainsi que les visions de face ou de profil, de trois-quart ou de dessus, questionnent les points de vue. L'histoire de l'art apporte des enseignements utilisables en art-thérapie par exemple : le nombre d'or comme repère d'organisation picturale ou spatiale afin de rendre concrète l'harmonie. Le concept d'harmonie permet des exercices sur les ressentis, très subtils et utiles à faire évoluer en ouvrant la porte de la subjectivité.

4.5. *L'art plastique rend concrète la notion d'abstraction*

Une élaboration abstraite est légitime lorsqu'elle apporte du sens au réel. L'abstraction a une capacité à ouvrir sur la notion de réel. L'abstraction permet cet espace incertain, incompréhensible de soi, des autres et du monde. Elle peut manifester l'émergence de la forme figurative en devenir ou en disparition. On peut considérer que l'abstraction est une résurgence de sensations dans lesquelles le réel n'impose pas de représentation. Cette abstraction est connectée aux ressentis sensoriels, émotionnels voire organisationnels du corps. L'art est une « incarnation » de règles abstraites.

4.6. *L'art-thérapie peut organiser une fuite par l'imagination*

Ainsi, l'art-thérapie, en stimulant l'imaginaire, peut atténuer la violence du réel. L'imaginaire peut être stimulé grâce à des impressions sensorielles. Ces impressions sont ensuite orientées. Bien souvent, les jugements de valeurs limitent les détenus dans leur capacité à imaginer. Ainsi, l'art-thérapeute a l'obligation de légitimer certaines visions originales grâce à la présence d'œuvres d'art dans les institutions. Ainsi, il saura donner du sens à un monochrome, grâce à l'histoire de l'art. La culture et l'éducation occidentales font souvent défaut aux prisonniers. L'originalité est mal perçue en détention, au point d'être considérée comme de la folie. Ce qui sort de la norme comme par exemple l'abstraction, est très vite mal jugé et les surveillants sont les vecteurs principaux de cette norme. Ce personnel est peu formé ou sensibilisé à la culture. Les normes de comportements et les repères esthétiques sont très variables selon les prisons et les publics qui les fréquentent. Une phrase telle que « *je vais leur permettre de s'évader un peu en dessinant* » est mal acceptée par les surveillants. Ils entendent aussi ces mots comme une négation de leur travail et de leurs repères. L'imaginaire est une fonction fondamentale pour se décentrer et ouvrir sur une capacité à penser l'absence, pour penser l'autre différent de soi, et ainsi vivre dans un monde pluriel. L'imaginaire permet à l'esprit de voyager seul. L'imaginaire, inventé par l'homme, est gardien de son humanité. Il permet le développement de la pensée et de la conscience.

L'art-thérapeute doit être conscient de ses repères et de sa culture souvent occidentale et des limites de ses perceptions face au colonialisme et aux religions.

Le détenu est souvent dans un fonctionnement de rigidité psychotique qui l'a amené à ne pas écouter ses ressentis, à s'en couper. Il est ainsi dans l'incapacité de reculer pour se réajuster. Il aura toujours tendance à forcer pour se justifier. Une boucle de renforcement qui peut être diminuée par le décentrement vers des questions artistiques qui, pour le détenu, n'ont pas de liens évidents avec son expérience, mais qui l'amènent à penser autrement. L'expression de ses goûts permet d'avoir accès à

une élaboration de l'imaginaire et à la reconsidération de ses actes. La question du ressenti et du corps est une première étape que l'art-thérapeute doit évaluer pour la faire évoluer. L'art intègre la notion de choix dans un ressenti en privilégiant le goût du sujet. Si le ressenti a été tronqué, ce peut être en lien avec la violence. L'organisation du ressenti n'a souvent pas pu émerger dans une vie où les adultes n'ont pas pris en considération la parole de l'enfant.

L'art-thérapie moderne différencie deux types d'expressions artistiques :

- l'Art (1) qui est le plaisir artistique sans l'élaboration, axé sur une gratification sensorielle, tel l'art de l'enfant : archaïque et global où les sensations sont au centre de l'action. C'est une expression qui utilise peu l'intentionnalité, pour privilégier l'instinct ;
et
- l'Art (2) qui utilise l'Art (1) avec un engagement plus net dans le domaine des idées et y ajoute l'élaboration d'un projet esthétique très universel, grâce à une technicité maîtrisée. Celui-ci utilise l'intention et une expression orientée vers un idéal esthétique en constante évolution.

L'art-thérapeute utilise l'art (1) et l'art (2) tout en rendant le patient conscient de cette différence.

L'éducation des sens peut permettre de rééduquer le sens des règles de vie égalitaires. Lorsque l'apprentissage des règles de vie et de conduite n'est pas ressenti mais dicté, le sens des actes n'est pas véritablement intégré.

4.7. Les quatre phases du schéma de l'opération artistique

4.7.1. L'impression

Dans un contexte très violent, les repères normés de la société sont dévoyés. Les détenus les mieux adaptés à la violence carcérale sont ceux qui ont déjà vécu dans une grande violence. Pour survivre, tous les détenus intègrent les codes de la violence. Cependant, le peu de stimulations et d'événements, rend le prisonnier très sensible au moindre incident, qu'il soit positif ou négatif. Ainsi, une sorte d'hypersensibilité peut aussi être constatée. L'art-thérapeute, conscient de cela, peut activer et augmenter le ressenti de stimulations sensorielles négatives ou positives. Lorsque les impressions sensorielles sont constamment négatives, l'amplitude d'un rapport au monde normal est tronquée. Les œuvres d'art font partager une humanité à laquelle les détenus sont sensibles. La beauté engendre du plaisir. Les choses belles inspirent un plaisir pur, une sensation unique, une sorte de sentiment de reliance à plus grand que soi [11]. La satisfaction de créer est une gratification sensorielle où entrent en jeu art (1) et art (2). L'art organise la relation d'une perception sensible et intellectuelle. En prison, le mensonge est roi et la confiance rare. « *C'est une question de survie* ». Le détenu vit dans un monde décalé. L'art-thérapie lui demande de faire, s'il le peut encore, un effort de sincérité. La difficulté de l'art-thérapie en prison est de veiller à ce que le moment artistique soit vécu comme un moment à part. Le patient doit, à la fin de la séance, dès la porte de la salle d'art-thérapie franchie, retrouver le fonctionnement carcéral sans dommages. L'art-thérapeute saura aussi moduler le retour aux sensations, nécessaire dans la perspective d'une sortie imminente, et respectera l'« anesthésie » éprouvée par un détenu qui arrive, condamné à trente ans.

4.7.2. L'intention : Une synthèse de choix, de goûts, de valeurs en lien avec l'identité

L'intention de l'engagement est contingente à toute intention artistique. Or, le monde carcéral anéantit tout mouvement. L'intention artistique réveille ce processus, que l'art-thérapeute prend soin d'encadrer.

L'élaboration d'un projet artistique demande d'intégrer la notion de « temps » au sein d'une intentionnalité. « Le vouloir faire » étant « anesthésié » par la détention, n'importe quelle entreprise personnelle sera bénéfique. En effet, trouver un sens à sa peine dans une action ou un projet, est essentiel. Cette volonté d'action peut être difficile à gérer, car le détenu perçoit ses désirs comme soudainement possibles. Ainsi, le déplacement de l'intention vers tout autre lieu que l'instant d'art-thérapie peut s'avérer dangereux. L'intention « juste » doit être discutée par le patient et l'art-thérapeute.

Le dialogue et le temps accordés à la préparation sont très importants, une sorte de réorganisation du passage à l'acte qui devient un passage à l'œuvre. En envisageant avec beaucoup d'attention l'acte artistique, le geste s'inscrit dans une prise de conscience des sensations et des instincts pour une satisfaction organisée. L'art permet à cette subjectivité de s'orienter vers un idéal esthétique, propre à un équilibre entre l'instinct et la raison : la capacité à définir une relation juste à soi-même et aux autres. Celle-ci est, pour certains, bien difficile à trouver, compte tenu de leurs vécus souvent traumatiques durant l'enfance. Quelquefois, la barrière de la langue s'oppose à cette élaboration. Les différences culturelles sont aussi des supports riches de questionnements sur les valeurs éthiques.

4.7.3. L'action : « passage à l'œuvre »

Ainsi, utilisant ses ressentis d'artiste, l'art-thérapeute peut reconnaître, en situation de création, les mécanismes élaborant une action. Aussi, la séance accorde au détenu un moment où il se confronte à ses intentions qu'il doit orienter vers une action : son idéal esthétique. L'idéal esthétique est un concept que l'art-thérapie co-construit avec le patient au fil des séances. C'est un concept qui se nuance et peut remettre en question une éducation et faire évoluer des points de vue. Les mécanismes de cette approche peuvent être ensuite réutilisés dans la vie courante par le patient.

L'apprentissage d'un savoir-faire, d'une technique, fait partie de la mise en place d'une action. Des techniques peuvent être apprises en art-thérapie pour aider le patient à retrouver confiance en lui. S'appuyant sur ses compétences artistiques, l'art-thérapeute doit être capable de transmettre des méthodes graphiques. Oser l'action, c'est se confronter à son propre jugement. La personne incarcérée souffre de la culpabilité d'un passage à l'acte répréhensible, mais peut retrouver dans l'action artistique une valorisation.

L'art-thérapie permet au détenu d'élaborer un projet et de trouver un plaisir dans l'agir, de se mettre à l'écoute de ses goûts et non de ses instincts. L'art lui redonne l'opportunité de faire des choix. L'art-thérapie permet, dans un lieu contrôlé par la justice, de s'exprimer en toute légitimité. L'acte est alors cadré sous la responsabilité du thérapeute. La peine carcérale doit permettre de penser la question de justesse de l'acte.

L'éthique et l'art permettent de considérer des différences culturelles et de chercher une justesse dans l'action. L'agentivité est la capacité d'agir sur le monde, d'en prendre conscience et d'en juger les effets. Il y a la sensation que le monde produit sur le sujet, et celle que le sujet éprouve en agissant sur le monde. C'est avec cette prise de conscience que l'art-thérapeute travaille. L'action reste un acte privé alors que la *production* s'adresse au public.

4.7.4. La production : permet le lien, la relation

L'action amène à une production qui peut occasionner le lien avec les autres et ainsi se confronter au jugement. La production sous-entend la visibilité et une lisibilité de ce qui est fabriqué. L'art-thérapeute prend soin d'aider à l'élaboration de l'évaluation.

Une production « juste » s'évalue en intégrant une réalisation qui satisfait l'idéal esthétique et le goût du détenu. Il découvre la satisfaction de ce qu'il a produit et l'intérêt qu'il provoque chez les autres, grâce à sa création.

L'art-thérapie utilise le mécanisme réflexe de la fuite psychologique à des fins thérapeutiques.

L'alexithymie est un trouble de la capacité à ressentir ses émotions, et à être en lien avec elles. Un trouble très présent en prison, puisque la difficulté à ressentir des émotions et à les transformer, a souvent mené ces hommes à la délinquance. La relation est une interaction qui permet à tout individu de se construire en tant qu'être humain, et social. . . de devenir conscient. Si les relations ne sont pas structurantes, elles peuvent mener les hommes derrière les barreaux. Avec les prisons modernes on a créé des lieux où les vidéosurveillances ont remplacé les hommes. La souffrance liée aux manques de relations est bien établie par nombre d'études psychosociales [12].

5. Conclusion

La désistance, c'est tout ce qui amène un homme à quitter la voie de la délinquance, c'est-à-dire à abandonner un fonctionnement, celui-là même qui a mené l'homme derrière les barreaux. La capacité transformationnelle de l'art, est un levier qui peut être utilisé en prison. Orienté par l'art-thérapeute,

l'art utilise des sensorialités, qui peuvent initier des transformations profondes. En effet, l'art est réflexif et peut aider une personne à mesurer ses étapes transformationnelles, par des échanges avec l'art-thérapeute. L'art-thérapie oriente l'utilisation de concepts qui structurent l'homme dans son environnement tel que le beau, le bon, le bien. L'art-thérapie moderne considère l'homme et son écologie, son agentivité, ses capacités réflexives, et le retour sur soi, lui offrant la capacité du jugement. Grâce à elle, des « soins » peuvent aider l'homme à se transformer [13]. Les sciences ont suffisamment établi l'importance fondamentale des relations physiques, mentales et sociales. Si les relations construisent l'individu, en multipliant des lieux où ces dernières sont perverses, nocives, violentes, les hommes se construisent ainsi, de manière écologique. La télémédecine fait son apparition en prison, supprimant de façon radicale le dernier endroit où la relation bienveillante pouvait s'inscrire. Puisque la prison est en charge des difficultés sociales, donc relationnelles, son projet d'établissement ne devrait-il pas s'organiser en ce sens ? Il semble évident que la prison est un lieu à penser pour son impact dans la cité, compte tenu du nombre d'acteurs en lien avec ce lieu aujourd'hui.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Golodine P. Un psychologue en prison : entre logique psychiatrique et logique judiciaire. *Psychotropes* 2004;10(3):187–97.
- [2] Laborit H. Éloge de la fuite. Paris: Gallimard, coll. « Folio/Essais »; 1976.
- [3] Piaget J. La construction du réel chez l'enfant. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé; 1937.
- [4] Lamarck JBPA. Philosophie zoologique ou Exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des Animaux. Paris: Dentu et l'Auteur; 1809.
- [5] Canguilhem G. La connaissance de la vie (2008). Paris: Libr. philosophique Vrin, coll. « Bibliothèque de textes philosophiques »; 2013.
- [6] Spreux-Varoquaux O. Sérotonine : Aspects biologiques et cliniques. Paris: Lavoisier; 2012.
- [7] Platon. La République. Paris: Flammarion, coll. « GF »; 2002.
- [8] Aristote. L'Éthique de Nicomaque [Trad. et note Jean Voilquin]. Paris: Garnier-Flammarion; 1992.
- [9] Nussbaum M. Capabilités, comment créer les conditions d'un monde plus juste ? Paris: Flammarion, coll. « Climats »; 2012.
- [10] Forestier R. Tout savoir sur l'art-thérapie. Paris: Favre; 2004.
- [11] Dupont O. Art et perception. Paris: Delagrave; 2004.
- [12] Rostaing C, Chauvenet A, Orlic F. La violence carcérale en question. Paris: PUF, coll. « Le lien social »; 2008.
- [13] Girardin-Gantier O. D'autres limites à la prison, comment l'art-thérapie peut aider à supporter le monde carcéral. Paris: L'Harmattan, coll. « les mouvements des savoirs »; 2018.